



COMMUNE DE ROQUEFORT DE SAULT

BILAN MI-MANDAT

Madame, Monsieur, habitants de Roquefort de Sault et Buillac.

Trois ans et demi se sont écoulés depuis la mise en place de la nouvelle équipe municipale.

Je souhaite donc aujourd'hui, à travers ces quelques lignes et le document ci-joint, vous présenter un bilan de ce qui a été accompli mais aussi des projets que nous avons pour les prochaines années de notre mandat.

Mes objectifs partagés avec l'équipe municipale, ont toujours été et restent encore, d'entretenir le village et son histoire, de valoriser son attractivité et de favoriser le vivre ensemble.

C'est donc dans un esprit à la fois réfléchi et constructif que nous essayons de penser l'avenir de notre commune avec parfois les difficultés et les obstacles qui peuvent en découler.

Parmi les actifs dont nous avons hérités et qui contribuent à l'attractivité du village, je dois bien évidemment citer la salle polyvalente ainsi que la remise en état du cours de tennis ; projets qui ont initié le développement de notre zone d'activités ludiques pour tous.

La poursuite de l'aménagement de cet espace, de celui de l'ancienne salle des fêtes et de la partie basse du village de Roquefort (camping, ancienne colonie) sont les parties visibles de notre action de ces dernières années.

Pour information et pour éviter que des inquiétudes inutiles naissent sur la gestion du budget de notre commune , sachez que l'ensemble des projets réalisés depuis 2014 a été subventionné à hauteur de 70% par le Conseil Départemental, par l'Etat (DETR) ainsi que par la Réserve Parlementaire.

Penser à l'avenir d'une commune, c'est aussi penser à conserver des finances saines.

Pour éclairer certains de nos choix, sachez malgré tout que l'environnement administratif et financier actuel ne va malheureusement pas dans le sens de nos petites communes.

Vouloir les faire exister et évoluer s'apparente à un vrai défi quotidien.

A titre d'exemples, nous pouvons citer :

- la baisse des dotations de l'Etat et la multiplication des normes de sécurité qui viennent peser sur notre budget,
- la reprise de compétences (urbanisme ...) par la Communauté des Communes qui limite notre champ d'action.
- L'évolution prochaine de la gestion des déchets (disparition du tri sélectif et de la collecte à domicile) qui va nécessiter l'installation de bornes collectives.

- Les sollicitations de l'Agence de l'Eau qui nous incite à augmenter nos tarifs sous peine de ne pas nous soutenir financièrement en cas de rénovation ou de travaux importants sur le réseau d'eau potable (pose inéluctable de compteurs).
- La gestion du patrimoine forestier confiée à l'ONF qui ne représente plus une valeur assez sûre dans la mesure où une explosion des frais de garde est à envisager.

Voici une liste non-exhaustive qui ne doit certainement pas nous décourager .

1. REALISATIONS

Partie administrative:

- *Mise à niveau des contrats*
 - adhésion à une assurance et à un contrat de maintenance des panneaux photovoltaïques.
 - adhésion à un contrat d'entretien et de maintenance pour la cloche de l'église.
 - adhésion à un protocole de contrôle périodique de l'eau des réservoirs en particulier les UV.
- *Achèvement du projet carte communale* (en étude depuis 2008).
- *Réalisation du recollement des archives de la Mairie* effectué par le centre de gestion.
- *Contrôle des décharges sauvages:*

Pour rappel, dans le respect de chacun et de notre cadre de vie, tous les terrains privés situés à moins de 50 mètres des habitations doivent être nettoyés.

Au delà de cette proximité immédiate, il est demandé aux propriétaires de ne pas dégrader leur terrain par la présence de carcasses de voitures, de caravanes et autres épaves pouvant entraîner à minima une pollution visuelle de notre environnement voire causer de vrais pollutions du milieu naturel.

Aménagement des villages :

- *Sécurité de tous*
 - Mise en sécurité avec installation de garde-corps à « la bascule » au terrain de pétanque de Roquefort, au parking et au terrain de pétanque de Buillac et installation de rampes aux escaliers à Buillac.
 - Pose de défibrillateurs dans les deux villages (en Mairie sur Roquefort et aux gîtes sur Buillac).
- *Travaux et aménagement des bâtiments et biens communaux*
 - Poursuite de la mise aux normes à l'accessibilité pour les personnes handicapées..
 - Rénovations multiples:
 - des chéneaux de la mairie,
 - remplacement de l'escalier d'accès aux archives,
 - rénovation des bâtiments communaux (peintures, menuiseries),
 - rénovation des deux portails du hangar communal.
 - Mise aux normes obligatoires:
 - Electricité salle hors sac,
 - Sécurité dans le camping (suite aux aménagements réalisés conformément aux demandes de la Préfecture, les restrictions posées ont été levées et l'ouverture du camping n'est plus menacée).
 - Rénovation totale d'un appartement sur Buillac.
 - Extension du columbarium et création d'une stèle # jardin du souvenir # et réparation du portail.
- *Pour le confort et la sécurité de tous*
 - Installation d'un banc à la bascule, ajout de tables et bancs au Vernet, au terrain de pétanque de Buillac et au camping.

- Création et matérialisation de places de parking (chemin du pla, rue du Barry à Roquefort et à Buillac, près de la l'ancienne scierie).
- Développement de la signalétique du village (panneaux de réglementation et d'indication).
- Extension de l'éclairage public avec l'ajout de lampadaires (chemin du pla, salle polyvalente, dép 17 au niveau de la résidence de M. Guglielmi).
- Achat d'une grange à M. Gayou à Buillac (pour y créer un emplacement de collecte des déchets ultimes).
- Achat de la grange de Mme Areny (Roquefort) pour y créer une # zone de vie # au cœur du village.
- Mise en place des «big-bag» pour faciliter la collecte des déchets verts.
- Continuité du développement du fleurissement des villages et des illuminations de Noël.
- Poursuite de l'entretien régulier et l'aménagement des chemins (en particulier le chemin de la sablière).

Emplois de la Mairie:

- *Création d'un emploi technique à 24 h/ semaine.*
- *Titularisation d'un employé chargé de l'agence postale.*
- *Formations régulières dispensées aux employés de la commune.*
- *Remplacement progressif du matériel informatique administratif.*
- *Renouvellement et développement* des équipements des employés communaux du « technique» (4*4 , balayeuse, déneigeuse, épareuse et autres équipements nécessaires).

Vie du village et activités touristiques :

- *Ouverture d'un bar multiservices* dans l'enceinte de l'ancienne salle des fêtes.
- *Extension de l'animation autour de la salle polyvalente:* aire de jeux, buts de foot, prêts de matériel (raquettes de tennis, ballons).
- *Mise à disposition provisoire* d'un local pour l'activité de l'association sportive NSN Madres en attendant la réception prochaine du nouveau local en lieu et place de l'ancienne scierie.
- *Espace colonie:*

La réhabilitation de 2 bâtiments a permis l'installation de 4 activités:

- Nouveau local pour l'ACCA
- Installation d'un apiculteur
- Installation d'un menuisier
- Installation d'un atelier d'art.

- *Camping:*

Aménagement d'une salle hors sac et achat d'équipements divers

Création d'une aire de vidanges camping car.

- *Création et réhabilitation intercommunale* du «chemin vieux» qui relie les villages du Bousquet, d' Escouloubre et dans un futur proche Counozouls et Sainte-Colombe sur Guette.
- *Participation au projet Tour VTT* du Madres-Coronat avec la mise en place d'un «point vélos» au niveau du camping.
- *Excellente fréquentation de la bibliothèque* (projet à l'origine encouragé par M. Areny).

Autres points.

- *Affouage:*

La mise en place d'un nouveau système d'affouage pour les résidences principales et secondaires, devait permettre à tous de profiter de ce service sans discrimination matérielle ou physique Suite à une plainte déposée par M. AUBIGNA contre la mairie, le principe d'affouage est complètement abandonné.

Nous regrettons cet état de fait et nous nous en excusons auprès des résidences secondaires qui se trouvent être les premières personnes lésées.

- *Poursuite de l'aménagement du refuge de Madres*, entretien et ajout d'une table au refuge de la Resclause.

2. PROJETS

Patrimoine et équipements

- *Réfection et embellissement du petit patrimoine au cœur des villages*
- *Réalisation d'un diagnostic en vue d'une rénovation et d'une modernisation de l'éclairage public.*
- *Rénovation complète du chemin du «Prat Del Rey»*
- *Projet intercommunal pour la réfection de la piste forestière du Madres*
- *Rénovation progressive des gîtes.*
- *Réfection, suite aux malfaçons, du goudronnage du parking de la salle polyvalente.*
- *Mise aux normes actuelles des bouches incendie.*
- *Réalisation d'une étude en vue d'une mise en conformité des ouvrages d'arts (ponts) de la commune.*
- *Installation d'une seconde cloche à l'église.*
- *Création d'un accès direct aux bâtiments de la colonie sans traverser le camping.*

Vie des villages

- *Refuges de montagne*: installation de toilettes sèches dans le refuge de Madres, potentielle rénovation du refuge de la Resclause.
- *Projet intercommunal sur l'accueil du public en forêt* afin de promouvoir le tourisme vert sur notre territoire.

2. CONCLUSION

Les aléas, les difficultés techniques et autres que l'équipe municipale rencontre, n'entament en rien sa détermination à mener à bien ses projets..

Elle continuera dans son objectif premier : contribuer à l'attractivité du village et favoriser le bien vivre ensemble.

Le Maire

Monique SAINT-JEVIN

Et son équipe municipale

Annie DENJEAN

Nicole MANRESA

Benoit OLIVE

Patrick DULCET